Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Congrès

Hydrotechnique des liquides industriels

Paris, 6-8 juin 1972

C'est le thème des 12es Journées de l'hydraulique organisées par la Société hydrotechnique de France.

Lors des *séances de travail*, 66 mémoires groupés sous cinq questions seront présentés et discutés.

I. *L'eau à moyenne et à haute température* (13 rapports)

II. *Métaux liquides*
 a) Sodium (13 rapports)
 b) Autres métaux (8 rapports)

III. *Fluides cryogéniques et frigorigènes* (9 rapports)

IV. *Solutions salines, suspensions diverses, produits pâteux* (10 rapports)

V. *Liquides organiques* (1 rapport).

Les participants au *Voyage d'étude* « Grenoble - Jarrie - Pont-de-Claix » (9 et 10 juin 1972) visiteront le Centre d'études nucléaires de Grenoble ; le Complexe de fabrications chimiques de Jarrie - Pont-de-Claix (usines des sociétés Progil et Ugine-Kuhlman); la Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques (SO.GR.E.A.H.) et l'Usine de Beauvert de la Société Alsthom-Division Neyrpic.

Renseignements et inscriptions : Société hydrotechnique de France, 199, rue de Grenelle - *Paris* 7e, tél. : 551.13.37.

Communications SVIA

Etude du marché de la construction dans le canton de Vaud

Depuis 1968, la Fédération vaudoise des Entrepreneurs et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes se sont préoccupées des problèmes relatifs aux nouvelles formes d'entreprises qui apparaissent sur le marché, des modifications qu'elles apportent sur les différents plans : des relations avec les maîtres d'ouvrages, de la responsabilité générale de l'exécution (coût — délais — qualité), de la mise en cause des formes traditionnelles encore en vigueur et des positions respectives des différents partenaires (maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, entreprises).

La volonté d'une étude commune de ces problèmes a abouti, dans le courant de 1968 à la création de la « Commission paritaire FVE/SVIA pour l'étude des problèmes des nouvelles formes d'entreprises ».

Il est rapidement apparu que le problème de la « forme » sera en partie conditionné par l'évolution du volume de la « demande » de construction.

C'est dans ce cadre que la FVE et la SVIA, représentées par leur « Commission paritaire », ont chargé M. J.-P. Hausammann, lic. HEC, à Lausanne, de procéder à une « Etude du marché de la construction dans le canton de Vaud ».

Cette étude, bien que divisée en six chapitres, procède en réalité en *trois étapes* bien distinctes.

La première établit d'une part *un inventaire de la construction de 1950 à nos jours*, et d'autre part *un inventaire des entreprises et bureaux techniques, dont l'essentiel repose sur les résultats du questionnaire envoyé aux membres des deux associations intéressées.*

La deuxième cherche à *définir les besoins futurs* du canton et *les moyens souhaitables* dont les entreprises et les bureaux techniques devraient pouvoir se doter à l'avenir.

La troisième enfin se veut le reflet *des réflexions sur l'avenir* des entreprises et bureaux techniques au travers des questionnaires.

La comparaison de certains renseignements et chiffres statistiques a été rendue parfois difficile. Bien que traitant un même problème, ils étaient fréquemment présentés de manière différente, tant au point de vue de la classification que de la terminologie.

Par principe et pour la clarté de la lecture, l'auteur de cette étude a cherché le maximum de faits quantifiables sous forme de tableaux et de graphiques.

Si les commentaires et conclusions qui les accompagnent n'ont pas la prétention de donner une réponse formelle aux préoccupations de la commission paritaire FVE/SVIA pour l'étude des problèmes des nouvelles formes d'entreprises, ils constituent néanmoins des éléments extrêmement valables susceptibles de permettre aux architectes et entrepreneurs de se rendre compte de l'importance que prendra ce problème à l'avenir.

Un exemplaire de cette étude peut être obtenu auprès de notre secrétariat, contre paiement de :

Fr. 100.— pour les membres ayant répondu à l'enquête
Fr. 150.— pour ceux n'y ayant pas répondu.

En souscription jusqu'au *15 février 1972.*

Rédacteur: F. VERMEILLE, Ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 9 et 10 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 4 et 11 des annonces

Informations diverses

Le confort et la qualité thermiques des logements [1]

Les divers aspects du problème de la « qualité thermique » ou du « confort thermique » des logements soulèvent de nombreuses questions ; nous croyons utile de présenter une vision d'ensemble qui touche de nombreux aspects d'ordre technique, économique et physiologique.

Pour l'essentiel, ces problèmes sont connus. Assurer la « qualité thermique » et surtout « le confort thermique » du logement est une obligation pour les responsables du projet et de l'exécution de logements.

La présente synthèse, qui se propose d'embrasser aussi bien les aspects en cause que leurs interdépendances, est donc destinée à tous ceux dont l'activité est liée à l'étude et à la construction de logements. Ils y trouveront un résumé d'explications d'ordre technique ou plutôt thermo-économique, avec indication des quelques règlements en vigueur (en France).

Pour que tout ce qui sera exprimé par la suite soit mieux compris à tous les échelons et niveaux professionnels, nous sommes conduits à rappeler quelques définitions ou bases théoriques de la thermique du Bâtiment.

Le « confort thermique » du logement

C'est d'abord la sensation de bien-être des individus, aussi bien en hiver qu'en été, et pendant les périodes de transition entre les deux saisons. Il y a là une première difficulté : la différence d'âge et d'habitudes, les diverses exigences particulières des membres d'une famille, la densité tellement variable de l'occupation des locaux, l'utilisation qui est faite des différentes pièces de l'habitation, les conditions atmosphériques qui sont fonction de la région, de la saison, de l'heure et du temps, font qu'il ne peut pas y avoir un confort « standard » convenant à tous et partout.

[1] Condensé de l'article publié dans le *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (à Paris), nº 24 du 12 juin 1971, par M. Aurel Saxone, ingénieur-conseil.